

Registre de Participation du Public par Voie Electronique

Mise à jour le 06/05/2024

Numéro de contribution	Date	Auteur	Contribution
1	16/04/2024	Christian Defaye	Je suis pour de nouvelles constructions de logements dans la limite du raisonnable. Attention à ne pas trop bétonner, il faut préserver notre nature surtout les collines qui sont en train d'être grignotées par des maisons depuis quelques années. Le nouveau lotissement des pradeaux doit comprendre des espaces verts. Bien à vous.
2	28/04/2024	Claudie Fleury	L'unique voie de circulation des véhicules permettant l'entrée et la sortie du lotissement étant à double sens, on peut raisonnablement penser qu'une grande majorité des entrées et des sorties se fera sur la rue de la Grassette (pour un trajet le plus direct possible). L'entrée dans le lotissement ne posera pas de problème majeur (sauf un accroissement du blocage engendré par la chicane en HPS). Par contre, la sortie du lotissement, telle que prévue, juste en face de la sortie du lotissement Pré Fleuri, sera accidentogène. Il est déjà délicat, compte tenu de la circulation dans la rue de la Grassette, de sortir du Pré Fleuri en direction du centre ville. On peut donc penser que deux stops face à face pour accéder à la rue de la Grassette dans les deux sens génèreront des accidents.
3	05/05/2024	Kevin Di Bello	Je suis pour une création intelligente mêlant espace vert et petite habitation comme des maisons individuelles ou petit bâtiment de 2 étages avec du stationnement et de espaces de promenade et de jeu pour les plus jeunes.